



## COMMENT PRÉVENIR ET TRAITER LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL COURS D'UNE JOURNÉE, 16 MAI OU 17 OCTOBRE 2017

Le harcèlement, sexuel ou psychologique, déstabilise une équipe et l'entreprise. Le prévenir, c'est économiser des coûts de gestion des ressources humaines, de baisse de productivité et d'image de l'entreprise. Mais surtout, c'est respecter le personnel, préserver sa santé et répondre aux exigences légales.

### **Objectifs :**

Connaître la problématique

Connaître la loi

Etre capable de détecter les situations

Etre capable de prendre des mesures de prévention et d'utiliser des outils adéquats pour traiter des situations

### **Contenu :**

Définition des risques psychosociaux

Définition du harcèlement sexuel et psychologique

Conséquences

Facteurs de risque

Dispositions légales

Mesures de prévention

Exercices pratiques

### **Public :**

Dirigeant-e-s d'entreprises, personnel d'encadrement, ressources humaines, services sociaux et de santé d'entreprises.

### **Intervenantes :**

Véronique Ducret, psychologue sociale

Bulle Nanjoud, formatrice d'adultes

Mélanie Battistini, sociologue

### **Lieu :**

Centre de formation Pont-Rouge, Rampe du Pont-Rouge 4, 1213 Petit-Lancy à Genève

### **Inscription :**

CHF 400.-

### **Dates :**

Mardis 16 mai ou 17 octobre 2017 de 8h30 à 16h30